



REGION
GUADELOUPE

REGION GUADELOUPE

DIRECTION DES TRAVAUX ROUTIERS

SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES

VILLE DE BAIE-MAHAULT

Route Nationale 10

Lieu-dit "Houelbourg"

AMENAGEMENT DU BOULEVARD DE HOUELBOURG

NOTICE DESCRIPTIVE

DATE : NOVEMBRE 2017

REF : 17DAR02/204

INDICE	DATE	MODIFICATION

Dressé par
le chef de projet
soussigné
Baie-Mahault , le

Présenté par
le directeur des travaux routiers
soussigné
Basse-Terre , le P. MATHEY

Vu et vérifié par
le chef du service construction des routes
soussigné
Basse-Terre , le J-L. URBINO

Accepté par
le président du conseil régional
soussigné
Basse-Terre , le A. CHALUS

Ce statut hybride oblige à repenser ce tronçon de route comme un boulevard urbain permettant à tous types de mobilités, (personnes porteuses de handicaps, piétons, deux roues, véhicules légers et véhicules lourds), de pratiquer l'espace en toute sécurité et dans des conditions optimales de confort.

Pour parvenir aux prescriptions d'aménagements proposées in fine, une analyse exhaustive des dysfonctionnements constatés in situ est déclinée ci-après suivant quatre rubriques :

- 1/La mobilité et le trafic routier,
- 2/les domanialités et les limites bâties,
- 3/le traitement des abords et des espaces verts,
- 4/les réseaux.

2/ Constats et analyse des dysfonctionnements

2-1/La mobilité et le trafic routier.

Engorgements sur certaines portions de cette artère du fait de trois facteurs :

- L'étroitesse de la chaussée à certains endroits, (seulement deux voies pour un trafic routier soutenu, engins lourds pour l'achalandage des enseignes).*
- Un stationnement anarchique en bordure de voies du fait d'une absence de marquage et d'espaces d'opportunité non aménagés.*
- La multiplicité des accès aux enseignes*
- Sur le plan de la sécurité, il existe peu de passages cloutés et rehaussés au droit des enseignes les plus fréquentées par les usagers.*

Toutefois, compte tenu de l'étroitesse de l'assiette disponible pour un élargissement de la voirie, l'option de pistes cyclables dans les deux sens ne nous semble pas opportune.

2-2/ Les domanialités et les limites bâties.

Certains constats ont révélé un véritable conflit d'usage.

- L'incohérence entre les fonds cadastraux et l'emprise au sol de certains hangars.*
- Le non respect de l'alignement pour certain ouvrage.*
- La mutualisation forcée de certains accès du fait d'une emprise trop grande de certains hangars sur leur parcelle.*
- L'implantation de certains parkings à cheval sur l'espace public et l'espace privé.*
- Des différences de niveau au droit de certains murs de soutènement nécessitent des gardes corps pour protéger voitures et piétons.*

2-3/ Le traitement des abords et des espaces verts.

L'irrégularité et la discontinuité des zones vertes sont lisibles sur tout le linéaire du boulevard de Houelbourg du fait de plusieurs facteurs:

- Absence de haies et arbres à hautes tiges et absence de trottoirs sur près de la moitié du linéaire investi. Une présence très aléatoire du végétal invite à reconquérir un fil vert plus lisible. De nombreux talus constituent un potentiel de requalification de la zone, avec des plantations de bosquets plus visible et colorés.*
- Absence de pistes et cheminements pour modes de déplacements doux.*

- Concernant les PMR, d'une manière générale les règles en vigueur ne sont pas respectées et de nombreuses passerelles rehaussées par des emmarchements sont les seuls accès piétons depuis la voie publique.
- Inorganisation des espaces destinés à la collecte des ordures et au tri sélectif.
- Inexistence d'une charte d'aménagement concernant l'implantation des panneaux et totems en bordure de voies.
- Manque d'homogénéisation des clôtures et entrées des ouvrages.
- Faible lisibilité des adressages, numéros d'enseignes et noms des rues adjacentes.

2-4/ Les réseaux.

Sur cette artère, les réseaux d'eaux pluviales et électriques ont été réalisés à des niveaux différents de prestation. Ont été constatés :

- Le sous dimensionnement de certains ouvrages cadre et la discontinuité des émissaires enterrés, nombreuses noues non connectées font office de réceptacle d'eaux de pluie stagnantes.
- L'éclairage public existant n'est pas enfoui et la totalité du site nécessite une électrification plus efficace par des lampadaires à double hauteurs de feu (voitures et piétons).

2-5/Clichés significatifs



Nombreux espaces verts entretenus ou pas mais non plantés.
Coffret électriques et compteurs EDF à rénover



Accotement à restructurer. Absence de délimitation de l'accotement entrainant des conflits d'usages. Caniveau béton sous dimensionnés.



Exemple de talus planté avec essences végétales basses qui ne masquent pas les enseignes. Initiatives privées sur le domaine public.



Discontinuité des domanialités et marquages précaires.



Pollution visuelle due à l'anarchie des enseignes commerciales qui complique la lecture.



Différences de niveau entre l'espace public et la zone de parking de certaines enseignes en contrebas. Absence de garde corps et de chasses roues pour les véhicules.



Nombreux accès piétons par passerelle et escaliers depuis la voie, sans respect des règles PMR



espaces de recul disponibles pour l'aménagement de places de parking.



Talus nécessitant des accès piétons paysagers depuis des espaces de stationnement vers les enseignes

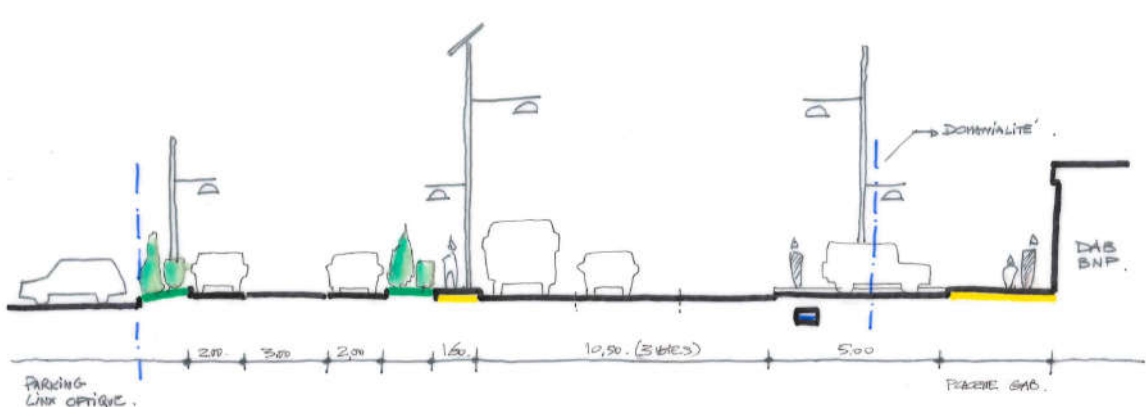
3/ La démarche de projet.

Cet état des lieux précédemment décrit, a permis de définir un certain nombres de prescriptions concourant à un projet unitaire, confortable en fonctionnement, novateur en

terme de qualité environnementale et exemplaire pour les autres artères qui souffrent des mêmes carences.

L'esquisse jointe est explicitées par des coupes à main levée (non exhaustives car au stade d'esquisse), faites à des endroits opportuns et explicitant au mieux les 15 principales actions suivantes :

- Re-calibrer l'ensemble de la voirie afin qu'un minimum de trois voies de circulation puissent permettre une meilleure fluidité du trafic sur la totalité du tronçon concerné.



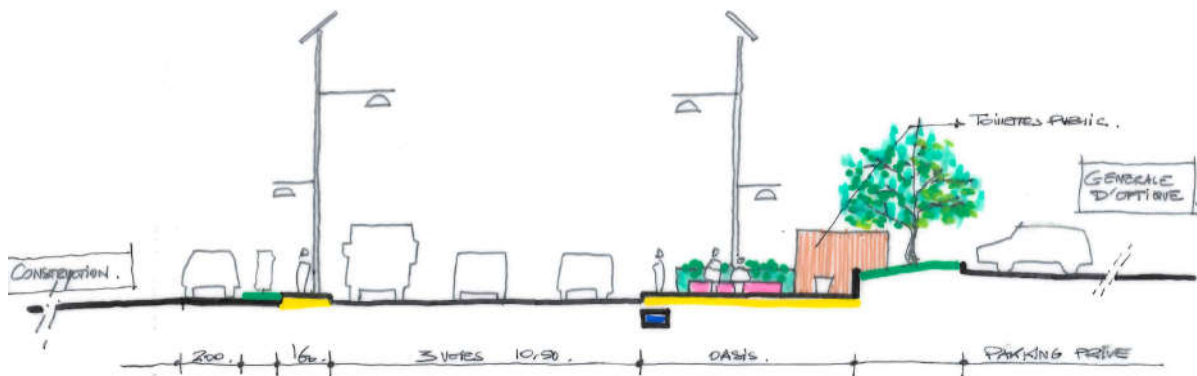
-Repositionner certains accès en fonction des domanialités et afin que chaque parcelle soit individuellement desservie.

-Implanter des zones rehaussées qui incitent au ralentissement avec passages cloutés aux endroits les plus franchis par les piétons.

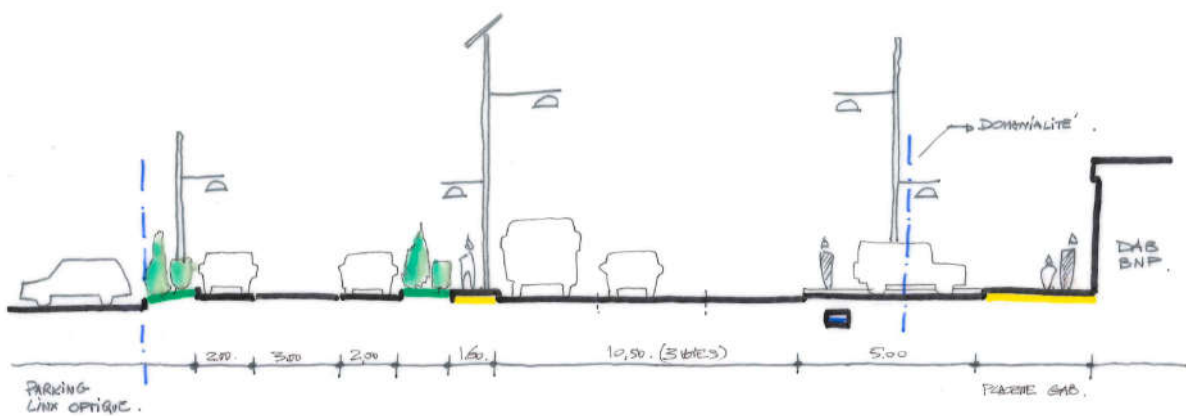
- Aménager des trottoirs aux normes PMR, continus sur tout le linéaire concerné.

-Dessiner un fil vert comme lien unificateur sur tout le parcours concerné et des deux cotés du boulevard de Houelbourg. Entretien un linéaire continu d'espaces plantés d'essences basses ne faisant pas obstacle aux vitrines commerciales.



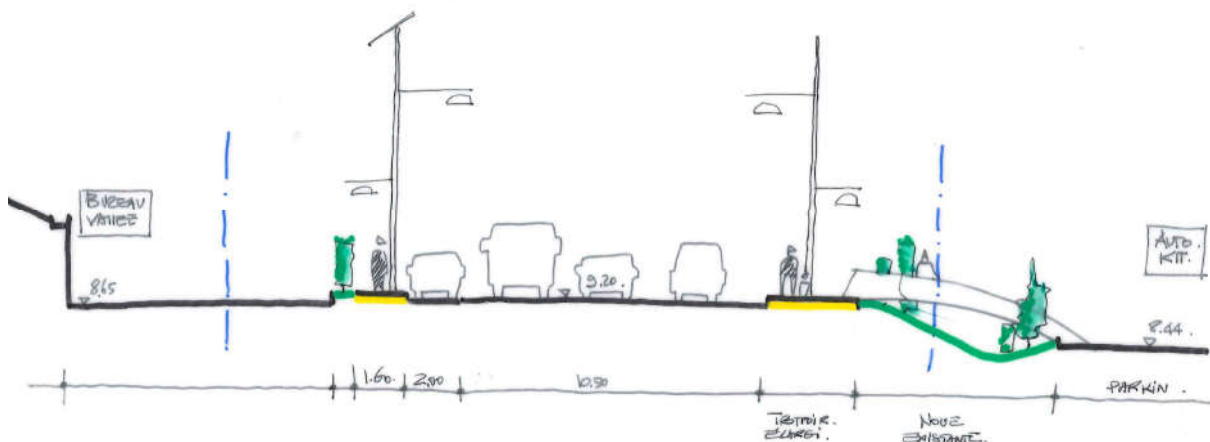


-Créer des contre-allées sur les interfaces disponibles de manière à permettre des bandes latérales de stationnement dans les reculs qui le permettent.



-Réorganiser le stationnement sauvage par une structuration du marquage des places en épi et longitudinalement dans tous les espaces qui le permettent.

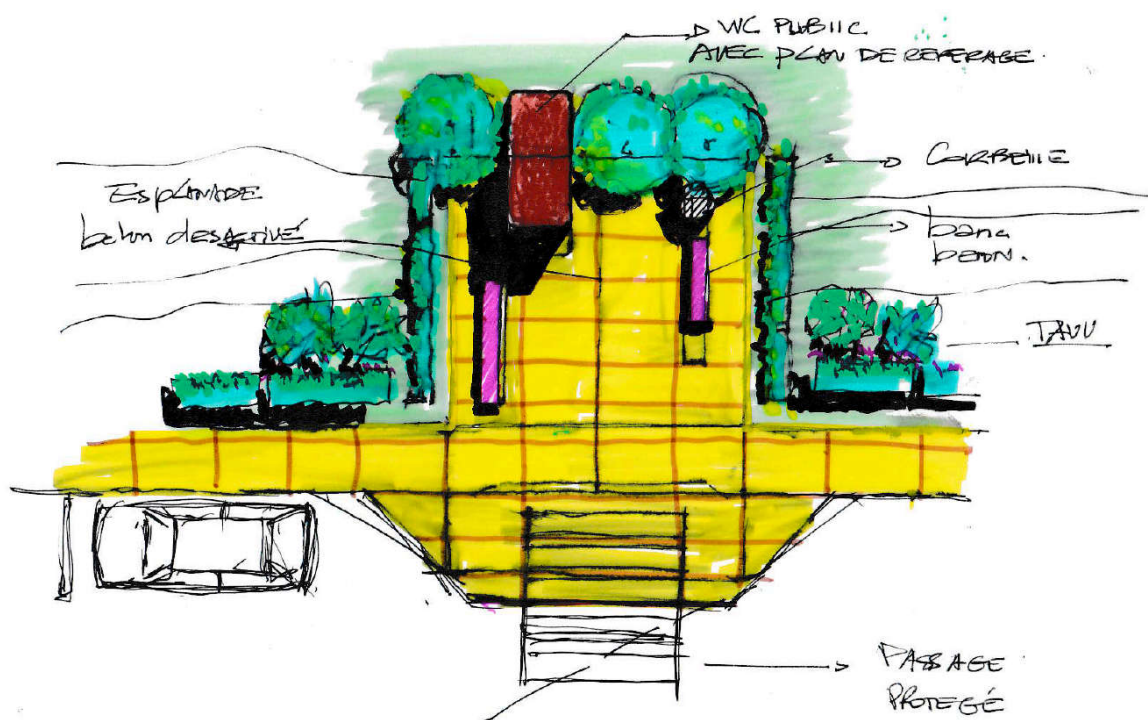
-Créer des oasis, sorte de lieux conviviaux de repos et de nécessités, avec WC publics, bancs, corbeilles et stand pour deux roues, au sein de petites placettes au droit des passages rehaussés.



-Construire des garde corps au niveau des forts dénivelés entre chaussées et niveaux bas de zones de parking (parfois 4 m).

-Remplacer certaines zones de noues par un réseau enterré pour gagner en places de stationnement.

-Electrifier les tronçons non éclairés et enterrer le réseau électrique existant. Voir la possibilité d'homogénéiser le type de candélabre avec éclairage solaire.



-Positionner judicieusement des arrêts de bus avec abris et bornes pour vendeurs ambulants non loin des oasis.

-Adopter une charte pour enseignes collectives à positionner en alignement et en bordure de chaussée dans les espaces verts.

-Revoir le marquage de la chaussée en fonction de son reprofilage partiel et en fonction de ce nouvel aménagement.

-Réguler l'emplacement des arrêts de bus, des marchands ambulants et des conteneurs à tri sélectif.

Estimation sommaire des travaux :

Ces travaux sont estimés à 3 200 000,00 € H.T. (trois millions deux cents mille euros hors taxe)